



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le premier octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Étaient présents** : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Étaient excusées** : Mme AYÇAGUER Elorri, M. GOICOCHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine,

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 26 septembre 2024

Date d'affichage : 26 septembre 2024

### **DECISION 2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION DE CHEMINEMENTS PIETONS AUTOUR DES ECOLES VOIE EST**

*(Nomenclature 7.10)*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de sécurisation et de création de cheminements piétons autour des écoles voie Est. Il est prévu d'aménager deux cheminements piétons. Le montant total des travaux est estimé à 25 771.00 euros HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention relative aux aménagements de sécurité dite Dotation des amendes de police auprès du Conseil Départemental.

Oùï l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de sécurisation et de création de cheminements piétons autour des écoles voie Est présenté,
- **SOLLICITE** des subventions Dotation des amendes de police auprès du Conseil Départemental,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 064-216404368-20241001-20241001D2-DE



Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 1er octobre 2024

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Marc Oçafraïn', written over the printed name.

Acte rendu exécutoire  
Après publication ou notification le 04/10/2024  
Et après transmission en sous-préfecture le 04/10/2024





Description technique  
Création de cheminement piétons- Voie Est



Objectif du projet

Le projet consiste à sécuriser la circulation et piétonnes autour des écoles en évitant la Route Départementale n°8

Il est prévu d'aménager 2 cheminements piéton

Description des matériaux

- Cheminement vers école public : Béton micro-désactivé beige
- Cheminement vers Ikastola : Stabilisé renforcé ocre type Saint Martin d'Oney

Gestion Eaux Pluviales

Les eaux seront infiltrées dans les espaces verts.

AVP septembre 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 064-216404368-20241001-20241001D2-DE

KARRIKA Lan

06.09.80.90.3

ctxomin@gm



COG

N°	DESIGNATION	U	Q	PU	PT
1	GENERALITES				
1.01	Amenée et repli du matériel	ft	1	900,00 €	900,00 €
1.02	Réalisation d'un plan d'exécution et implantation du chantier	ft	1	750,00 €	750,00 €
1.03	Réalisation d'un constat d'huissier aux abords du site	ft	1	600,00 €	600,00 €
1.04	Réalisation d'un plan de récolement	ft	1	900,00 €	900,00 €
	Sous Total Généralités				3 150,00 €
2	TERRE VEGETALE-TERRASSEMENT				
2.01	Terre végétale				
2.01.02	Décapage terre végétale et évacuation	m3	63	20,00 €	1 260,00 €
	Sous Total Terre végétale				1 260,00 €
2.02	TERRASSEMENT				
2.02.01	Terrassement et évacuation en centre agréée	m3	126	20,00 €	2 520,00 €
	Sous Total Terrassement				2 520,00 €
	Sous Total Terre Végétale-Terrassement				3 780,00 €
3	AMENAGEMENTS				
3.03	Cheminement désactivé				
3.03.01	Géotextile	m2	115	1,60 €	184,00 €
3.03.02	Réalisation d'une couche de fondation sur 25cm d'épaisseur	m3	29	42,00 €	1 218,00 €
3.03.03	Réalisation d'un revêtement en béton désactivé sur 12cm d'épaisseur	m2	115	45,00 €	5 175,00 €
	Sous Total cheminement désactivé				6 577,00 €
3.04	Cheminement stabilisé				
3.04.01	Géotextile	m2	230	1,60 €	368,00 €
3.04.02	Réalisation d'une couche de fondation sur 25cm d'épaisseur	m3	58	42,00 €	2 436,00 €
3.04.03	Réalisation d'un revêtement en stabilisé renforcé	m2	230	22,00 €	5 060,00 €
3.04.04	Volige bois	m <sup>l</sup>	145	20,00 €	2 900,00 €
	Sous Total cheminement stabilisé				10 764,00 €
	Sous Total Aménagements				17 341,00 €
4	Espaces Verts				
4.01	Engazonnement				
4.01.01	Préparation support	m <sup>2</sup>	250	3,00 €	750,00 €
4.01.02	Engazonnement	m <sup>2</sup>	250	3,00 €	750,00 €
	Sous Total Terrassements				1 500,00 €
	TOTAL HT				25 771,00 €
	TVA 20%				5 154,20 €
	TOTAL TTC				30 925,20 €

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

Legende Cheminement Est

ID : 064-216404368-20241001-20241001D2-DE



- Revêtement stabilisé
- Revêtement béton désactivé
- Engazonnement
- Solive bois



1/250	VRD
V1	16/09/2024
AVP	